



Le Communard

35

Prix libre en soutien. février 2007. Numéro 16

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Notre volonté en vous distribuant ce petit journal, est de vous donner des informations du terrain social : échos des boîtes ou secteurs en lutte, infos juridiques et syndicales sur nos droits de travailleurs, des rappels sur l'histoire du mouvement ouvrier, en fait tout ce qui peut nous aider à retrouver une combativité bien souvent éteinte. Bref, ce modeste bulletin se veut un outil aux services des luttes sociales interprofessionnelles.

Nous sommes militants anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la région de Rennes, organisés à la Fédération Anarchiste, ou sympathisants libertaires, syndiqués ou non syndiqués. Nous travaillons dans les secteurs privé et public. Certains d'entre nous sont chômeurs, précaires, lycéens ou étudiants. Nous nous reconnaissons dans la Charte d'Amiens de la CGT de 1906: le syndicat est l'instance d'organisation du prolétariat sur le terrain économique. Il est aujourd'hui outil de la lutte quotidienne contre le patronat et l'État et il pourra être à l'avenir l'organe d'émancipation de la classe des travailleurs et travailleuses.

Cette émancipation définitive ne pourra avoir lieu qu'après la révolution sociale, qui mettra à bas le système politique, social et économique actuel, basé sur l'exploitation de la majorité, les travailleurs par une minorité: les actionnaires de la classe capitaliste.

Dans cette optique-là, le journal vous est ouvert et toutes vos contributions y sont les bienvenues à l'adresse suivante:

« Le Communard 35 » c/o Local La Commune, 17 rue de Châteauaudun 35000 RENNES ou

l'email: lienarcho-syndicaliste.derenensubscribe@yahoo.com pes.fr ou Permanences les mercredi et samedi de 14h à 18h au local « La Commune ». Retrouvez « Le communard 35 » sur <http://farenes.free.fr/communard35/communard.htm>

mm

En 2007: donnons de la voix dans la rue et pas dans les urnes !

Nombreux sont parmi les travailleurs en lutte aujourd'hui ceux qui considèrent que la politique réactionnaire du gouvernement Villepin a assez duré, et ils ont bien raison! Depuis 2002, le gouvernement de droite (pour lequel la gauche a appelé à voter!) a pratiqué une politique de combat contre les classes populaires et au service du patronat.¹ Cette politique économique a pu se faire malgré les déboires électoraux du gouvernement: perte des conseils régionaux en 2004 et résultat cinglant au référendum sur le traité européen de mai 2005.

Seule la lutte paye!

Le seul recul et non des moindres que ce gouvernement ait essayé est lié exclusivement à la lutte durable, massive et victorieuse principalement des étudiants et lycéens début 2006 qui ont obtenu le retrait du Contrat Première Embauche. Aujourd'hui, les confédérations syndicales appellent à la mobilisation les travailleurs de la fonction publique principalement pour de meilleures rémunérations, sans d'ailleurs que ces revendications

soient à la hauteur des 15% de perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires, cumulés depuis 1983 sous la gauche comme

la droite. Il y a une vraie responsabilité pour les organisations de salariés de travailler à la convergence des luttes, et s'il faut se réjouir que la manifestation nationale des cheminots rejoigne aujourd'hui le cortège commun de la Fonction Publique à Paris, il est en revanche bien regrettable que les confédérations syndicales se soient cantonnées à un appel à l'action et à la grève dans la seule fonction publique! En effet, les bureaucraties de nos confédérations syndicales, engluées dans la cogestion économique et les arrières-pensées politiciennes, n'ont aucun intérêt à appeler à une action plus large.

Le Bilan...

Les anarchistes, à qui il était reproché en 2002 d'appeler à l'abstention, n'ont pas oublié le bilan politique de la gauche: depuis 30 ans, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de donner toujours plus au patronat en prenant dans les poches des travailleurs et des pauvres: la gauche a privatisé plus d'entreprises du service public que la droite², les 35h de Martine Aubry se sont soldées par de formidables exonérations de cotisations pour le patronat et par le gel des salaires, l'augmentation des cadences, la

flexibilité et l'annualisation du temps de travail pour les salariés. Jospin et Chirac ont signé ensemble au sommet européen de Barcelone en 2002 l'allongement de 5 ans de la durée du travail en Europe. La précarité, elle se traduit depuis 30 ans par les petits boulots nommés par les gouvernements successifs TUC, SIVP, intérim, CDD, CES, CEC, contrats d'adaptation, contrats de retour à l'emploi, RMI, contrats de qualification, stages, emplois jeunes, RMA... assortis d'aides publiques monumentales octroyées au patronat.³ Aujourd'hui, plus de 6 millions de personnes ont des emplois précaires et survivent avec environ 400 euros par mois et 80% des embauches se font en CDD ou en intérim.

L'impasse électorale

Le journal Le Monde du 29 janvier précisait que pour la 5^{ème} année consécutive, l'année 2007 sera une année de profits records pour les grandes multinationales (en 2006 le CAC 40 avait augmenté de 17,6%).⁴ Pour sa part, le journal La Tribune du 22 janvier 2007 consacrait un dossier sur les retraites: "Ce qui vous attend après les élections". Pour le patronat, c'est clair:

quel que soit le gouvernement au pouvoir en mai 2007, la politique économique sera la même. Et le niveau politique de la campagne électorale le confirme: Ségolène Royal n'a même pas osé faire la

promesse qu'elle reviendrait sur une partie des mesures anti-sociales de la droite pour laquelle son parti a appelé à voter en 2002. Sur les strapontins de l'extrême gauche, l'enjeu est de savoir si la gauche de la gauche de la... réussira à trouver la star médiatique de ses rêves pour, le temps d'un grand soir, faire la nique au PS ou si Laguiller réussira à faire passer la pilule de la dictature du prolétariat à travers le filtre des strass et paillettes du grand spectacle médiatique. De ce point de vue, on peut affirmer que les élections contribuent à leurrer les travailleurs sur la possibilité d'un vrai changement par les urnes et que cela détourne les travailleurs du seul véritable combat à mener: Les anarchistes le répètent depuis fort longtemps: le seul terrain valable pour la défense des intérêts des travailleurs, c'est la lutte de classes!

Quelle société?

Le seul moyen pour les salariés de faire respecter leurs droits, d'en gagner de nouveaux et à terme d'en finir avec ce système d'exploitation capitaliste et la violence de l'État réside dans la grève générale! Evidemment aujourd'hui, cet objectif peut sembler difficile à atteindre tant les obstacles sont importants. Mais il ne s'agit en définitive que d'une question d'organisation, de nombre et de volonté! Alors dès maintenant prenons nos affaires en main et ne laissons personne décider à notre place en participant aux élections politiques. Notre place est dans la rue, prenons-là!

³ 20 Milliards d'euros d'exonération de cotisations sociales en 2006!

⁴ "La profitabilité des entreprises restera structurellement élevée, grâce à la mondialisation, la productivité élevée, la faiblesse des créations d'emplois et la faiblesse des charges financières", selon Jean-Pierre Petit, responsable stratégie d'investissement de BNP-Paribas.

¹ diminution des droits à la retraite par répartition, déremboursement des centaines de médicaments, mis en place du Contrat Nouvelle Embauche et du Contrat CDD Senior, Lundi de pentecôte travaillé, augmentation du contingent d'heures supplémentaires et diminution de leur rémunération, radiations de centaines de milliers de chômeurs du régime d'indemnisation chômage, privatisation de EDF-GDF, SNCEMA... la liste est longue et non exhaustive!

² le ministre communiste des transports Jean-Claude Gayssot privatise Air France par exemple

Enseignement primaire : flicage et caporalisation!

25700 emplois supprimés en 5 ans, c'est le plus grand plan de licenciements du monde. Pas chez General Motors ou Ford, ou toute transnationale soucieuse de reverser de juteux dividendes à ses actionnaires. Inutile de chercher aux antipodes, il se passe pas loin de chez vous, en France, dans l'Education Nationale.

Dans les écoles maternelles et élémentaires, on est prié de marcher droit. Et de renseigner la Base Elèves, outil informatique par lequel les directeurs d'école devraient, « en citoyens responsables » (comprenez, dénonciateurs) signaler les enfants dont les parents sont en situation irrégulière et participer à la prévention de la délinquance. Instits et flics, même combat ? Foutre non ! ont répondu massivement les directeurs d'école d'Ille-et-Vilaine qui ont refusé d'endosser le costume de Maurice Papon. Tout comme ils refusent la création d'un machin technocratique nommé EPEP, qui vise rien moins qu'à créer des réseaux d'école par des fusions, et à les faire diriger par des Conseils d'Administration présidés par un chef d'établissement nommé par l'Inspecteur d'Académie et chargé de faire appliquer servilement les décisions du CA : règles locales, regard de la hiérarchie sur la pédagogie, suppression de classes et de postes pour cause de doublons, mainmise des politicards locaux qui auraient 50% des sièges si ce projet pourri voit le jour. Si on ajoute à cela un autre projet qui aboutirait à la perte du droit pour les instituteurs et Professeurs d'Ecole de l'académie de Rennes d'obtenir la mutation de leur choix, la coupe est pleine. Tout ce que les enseignants du primaire avaient pu conserver de culture égalitaire en prend un sérieux coup. Il faut désormais passer à l'action sans attendre qu'un messie sorti des urnes oublie les promesses qui n'engagent que ceux qui y ont cru...

Lycées et collèges : ça cogne très fort...

Quand, fin septembre 2006, le ministre Robien annonce son intention de faire paraître un décret redéfinissant les obligations de service des enseignants, il espère réaliser le rêve vieux de trente ans des gouvernements qui se sont succédé pour conduire inlassablement, alternance ou pas, la même politique de démolition de l'instruction libre et émancipatrice : faire perdre aux profs de ce pays l'acquis majeur de l'après-guerre, à savoir le droit de n'avoir d'autre mission que celle de dispenser des connaissances. Cette garantie contre les dérives du système à l'anglo-saxonne, on la trouve dans trois décrets du 25 mai 1950 qui définissent très précisément le statut particulier de l'enseignant : **droit au poste fixe dans un établissement, enseignement limité à la seule matière de recrutement, service défini en maxima d'horaires hebdomadaires**, ça n'a l'air de rien dit comme ça, mais ces textes constituent depuis bientôt 57 ans un rempart socialement protecteur contre la généralisation des conditions de travail démentielles, contre la déqualification, contre l'annualisation du taf. Pour « dépoussiérer » les statuts de 50, Robien sort la grosse Bertha : **possibilité d'exercer dans trois établissements ou plus, bivalence imposée, puisque laissée à l'appréciation des chefs et sans compensation financière pendant trois ans (en attendant pire?) restrictions des décharges qui compensaient jusqu'à présent les lourdeurs du service (encore 2800 postes d'économisés, c'est Laurence Parisot qui peut de frotter les mains, la politique gouvernementale va dans le bon sens...), multiplication impressionnante des tâches qui pourront être confiées localement aux enseignants, (l'égalité de traitement des fonctionnaires sur tout le territoire, c'est d'un ringaaard...) enseignants qui enseigneront de moins en moins et travailleront de plus en plus, disparition du sport scolaire à pas cher**, les profs, abasourdis, mesurent l'ampleur des dégâts...

57 ans, disent les vendeurs de chimères patronales, c'est vieux, c'est pas moderne, ce n'est plus adapté à la complexité de la situation, comme si la modernité était la même chose que le caractère récent d'un texte ! Et dire qu'il se trouve des naïfs pour croire à leurs sornettes et accepter la collaboration de classe ! Pour nous, anars, qui sommes des gens pragmatiques, en soutenant les profs dans leur revendication de retrait du projet de Robien, il ne s'agit pas de déifier un texte organisant la Fonction Publique de l'Etat, mais de lutter contre une contre-réforme supplémentaire, toute contre-réforme étant par définition une contre-réforme de trop, il s'agit plutôt de favoriser par l'action directe (grèves décidées en AG dans les bahuts et autogérées, pour se prémunir de la mollesse du syndicalisme autonome majoritaire dans le secteur) la préservation des droits actuels avant même de pouvoir passer à la conquête de nouveaux. Le statut des profs, c'est l'équivalent des conventions collectives des travailleurs, ils sont les uns comme les autres en état de légitime défense si le patron y touche pour aggraver l'exploitation en invoquant la nécessité de

faire baisser le coût du travail ; compétitivité et réduction de la dette publique étant pour lui l'alpha et l'oméga de l'augmentation de ses profits.

A l'heure actuelle, le moins qu'on puisse dire, c'est que le rapport de forces est a priori loin d'être en faveur des profs dans une bagarre qui peut se solder par la mort pure et simple de l'Education Nationale qu'ils ont connue. Touchés au portefeuille après le mouvement de 2003 sur les retraites et la décentralisation, ils vont devoir convaincre l'opinion contre le discours dominant qu'ils ne s'arc-boutent pas sur des privilèges d'un autre temps, et qu'au contraire la fréquence des baffes qu'ils ont pris dans la gueule s'est singulièrement accélérée ces derniers temps, qu'on en juge : **perte de pouvoir d'achat** (30% depuis 1982, 7% rien que depuis 2000 ; aujourd'hui, un jeune prof commence à 1,24 SMIC, comme un flic, quand on vous dit qu'il vaut mieux avoir peur qu'être instruit...); **loi d'orientation Jospin de 1989**, qui consacrait l'autonomie des établissements pour mieux organiser la baisse des moyens ; **1996, parution d'un rapport de Pierre Mauroy qui préconise purement et simplement le transfert des personnels non-enseignants aux collectivités locales ; OPA d'Allègre en 1999 sur le droit à la mutation** (la gestion des ressources humaines s'invitait à la table du service public pour restreindre le droit d'avoir un poste fixe), le bonhomme fut lourdé, pas sa contre-réforme ; **réduction des horaires disciplinaires décidée par son successeur**, le tellement sympathique et branchitudé Jack Lang ; **2003, les fonctionnaires sont priés de s'aligner sur le coup de teupu fait par Balladur aux salariés du privé en août 1993, portant leur durée de cotisation pour la retraite à 40 annuités, l'Education Nationale se lance dans une des grèves les plus dures de son histoire**, d'autant qu'on veut lui

faire gober la décentralisation-privatisation des personnels ouvriers imaginée par le gros Mauroy, comme expliqué plus haut, la CFDT trahit la classe ouvrière, le syndicalisme autonome des enseignants affaiblit le mouvement en organisant des

**Manif interrégionale contre la terreur nucléaire imposée par la construction des nouveaux réacteurs EPR
A l'appel du réseau sortir du nucléaire
Samedi 17 Mars 14H, Place de la Gare**

journées d'action coupées par de longues périodes d'inaction, en refusant de perturber les examens, et en repoussant catégoriquement la moindre négociation sur le paiement des jours de grève ; **2004, plus vite chauffeur ! la décentralisation est sur les rails, la sécu coûte plus cher, la transposition d'une directive européenne permet de recruter en CDI des vacataires ou contractuels**, progrès ? que non pas ! un fonctionnaire ne peut pas être viré, un agent en CDI, si ! **2005, plus vite chauffeur ! Fillon, celui des retraites, fait passer sa loi d'orientation sur l'avenir de l'école** ; les lycéens descendent dans la rue, il reste inflexible et prépare le terrain à son successeur : **remplacement au pied levé des collègues absents par les présents, création d'une instance de flicage des profs par eux-mêmes qui répond au doux nom de Conseil Pédagogique, Note de Vie Scolaire pour dresser les mômes**, et autres réjouissances qui collent la nausée, comme de faire bosser les profs de langue pour des organismes de certification privés agréés par l'Union Européenne, avec pour résultat des tonnes de boulot supplémentaire et en prime le sentiment d'œuvrer pour les vues purement utilitaristes du patronat ! **2006, plus vite chauffeur ! Robien, fort des victoires accumulées s'apprête à porter le coup de grâce en bousillant les décrets de 50, il en profite même pour changer la formation des stagiaires qui auront droit, les veinards, à des stages en entreprise** (où ils découvriront naturellement que l'exploitation n'est qu'une vue de l'esprit), et, cerise sur le gâteau, **il va faire remplacer la notation par l'évaluation en entretien individuel**, aidé par son pote Jacob, de la Fonction Publique, la caporalisation est en marche, je ne veux voir qu'une tête...

A l'énoncé d'une liste aussi sinistre, on se dit que le pire est passé, qu'il suffirait de serrer les dents. Las, c'est sans compter sur l'inlassable fertilité d'imagination des nouveaux barbares, au nombre desquels un certain Barret (inspecteur général de la vie scolaire, s'il vous plaît ! dans un recueil d'insultes à l'intelligence intitulé *La République et l'Ecole* p 103-104) qui préconise rien moins que le transfert (voir chapitre Mauroy encore une fois) des profs de musique, arts plastiques et EPS, trop coûteux, trop inefficaces. Si on rajoute le psychodrame autour des 35 heures d'assignation au lieu de travail dont rêvent avec une belle unanimité les faiseurs de belles promesses, on se pince, on s'aperçoit qu'on fait un cauchemar tout éveillé, et là, on se dit qu'à part la grève générale, on a peu de moyens de s'en sortir.